

## Notes sur la dernière version

---

### Envision 13.0 (03/2022)

#### Changements relatifs à l'appréciation des risques non médicaux pour les protections vie et maladies graves :

À compter du 15 mars 2022, les exigences d'appréciation des risques habituelles seront les suivantes :

**Assurance vie** - Lignes directrices concernant les limites pour les propositions sans déclaration médicale pour les personnes assurées :

- De 51 à 55 ans : jusqu'à 300 000 \$
- De 56 à 60 ans : jusqu'à 249 999 \$
- De 61 à 70 ans : jusqu'à 99 999 \$ – seule l'entrevue téléphonique sur les antécédents personnels est requise
- De 71 ans et plus : les exigences d'appréciation des risques habituelles s'appliquent (c'est-à-dire l'entrevue téléphonique sur les antécédents personnels ainsi que la mesure des signes vitaux et de la pression artérielle)

**Assurance maladies graves** - Lignes directrices concernant les limites pour les propositions sans déclaration médicale pour les personnes assurées :

- De 18 à 40 ans : jusqu'à 250 000 \$
- De 41 à 50 ans : jusqu'à 99 999 \$
- De 51 ans et plus : les exigences d'appréciation des risques habituelles s'appliquent (c'est-à-dire l'entrevue téléphonique sur les antécédents personnels ainsi que la mesure des signes vitaux et de la pression artérielle)

#### Modification de taux pour les polices Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 :

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à compter du 15 mars 2022, nous rajusterons les taux de primes initiaux pour les produits d'assurance vie temporaire flexibles de la Série Solution. Veuillez noter que nous réduirons les taux dans 90 % des situations, augmenterons les taux dans 8 % des situations et conserverons les mêmes taux dans 2 % des situations.

Veillez consulter les [circulaires d'information n<sup>os</sup> 2022-05 et 2022-04](#) pour obtenir de l'information.

#### Changements apportés aux logiciels :

Nous incluons ces changements dans la [version 13.0 d'Envision](#) et dans l'[illustateur Web de l'Empire Vie](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre directeur ou votre directrice de comptes ou avec notre équipe du centre de ventes par téléphone au 1 866 894-6182 ou par courriel à [centredeventes@empire.ca](mailto:centredeventes@empire.ca).

Réservé aux conseillers

MC/MD Marque de commerce et marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.